

Communiqué de presse du 7 septembre 2022

Les primes augmentent – il est grand temps d'établir la vérité des coûts dans le secteur hospitalier : le monitoring met en évidence 3 milliards de francs de subventionnement supplémentaire par les cantons

Les hausses des primes redoutées pour 2023 ont de quoi inquiéter. Dans ce cadre, on oublie régulièrement que les contribuables y ajoutent un montant correspondant à une 13^{ème} prime maladie (environ CHF 350 par personne et par an) : le subventionnement des hôpitaux publics a atteint, en 2020, la somme record de quelque 3 milliards de francs. ospita demande la vérité des coûts et le retrait des cantons de la propriété des hôpitaux.

Au-delà du financement des hôpitaux à travers les primes et les subventions cantonales, les cantons ont versé pour la première fois, en 2020, plus que 3 milliards de subventions directes ou indirectes sous la forme de prestations d'intérêt général, de prix de base surfaits et d'autres avantages pécuniaires. Ce subventionnement financé par les impôts va à 93 pour cent à des hôpitaux publics, ce qui contribue à maintenir des structures inefficaces pour des motifs politiques. L'étude de l'Université de Bâle (prof. Stefan Felder) menée chaque année sur les différences tarifaires et en matière de financement dans le domaine stationnaire aigu, entre hôpitaux publics et cliniques privées ([monitoring des discriminations](#)), constate que le subventionnement, déjà à un niveau élevé, a augmenté de 19 pour cent entre 2019 et 2020 (selon cette étude, cette augmentation ne s'explique que pour la moitié environ par les paiements de compensation liés au Covid-19).

Les entreprises de santé organisées au sein de l'association ospita apportent une contribution globale et économique à la fourniture des soins à une vaste population : 26 pour cent environ des journées de soins stationnaires¹ sont fournies par les quelque 37'000 employé·e·s des membres d'ospita (21 pour cent de tous les employé·e·s d'hôpitaux). Les hôpitaux d'ospita exploitent environ 32 pour cent des salles d'opération et 19 pour cent de tous les services d'urgence de la Suisse. Le [monitoring](#) actuel du surveillant des prix confirme que les tarifs des membres d'ospita se situent dans la tranche inférieure à moyenne et que ces membres travaillent par conséquent de manière économique.

ospita demande aux autorités cantonales et nationales de la santé d'établir enfin la vérité des coûts et de présenter clairement, chaque année, les subventionnements croisés financés par les impôts. De plus, les prestations d'intérêt général doivent systématiquement faire l'objet d'appels d'offres. Afin de désenchevêtrer les rôles multiples des cantons – dont les coûts se chiffrent en milliards – en tant que propriétaires, exploitants et autorités de surveillance, d'autorisation et d'approbation des tarifs, le désinvestissement des cantons de la propriété des hôpitaux est indispensable.

Le monitoring des discriminations 2022 est disponible [ici](#).

Pour tout complément d'information :

Guido Schommer, secrétaire général d'ospita, +41 79 300 51 45; guido.schommer@ospita.ch
Beat Walti, conseiller national, président d'ospita, +41 79 296 72 25

¹Domaine stationnaire aigu, rééducation et psychiatrie